Compte rendu du questionnaire en ligne sur le projet pilote permettant le jeu libre dans la rue

Rédigé par le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés en collaboration avec la section Planification stratégique

Table des matières

INTRODUCTION **3**

Mise en contexte **3**

Objectif de la démarche **3**

Présentation du processus de participation publique **3**

Thèmes et questions du questionnaire en ligne et méthodologie **4**

Portrait de la participation **5**

Statistiques et faits saillants **7**

COMMENTAIRES **10**

1. La sécurité des citoyens 11
2. Le bon voisinage 12
3. Absence de grands enjeux 13
4. Les bénéfices du jeu libre dans la rue 15
5. En désaccord avec le jeu libre 16
6. En faveur avec le jeu libre 18
7. Développer des outils 18
8. Développer un cadre 19
9. Miser sur le partenariat 20

CONCLUSION **21**

Étapes franchies **22**

Étapes à franchir **22**

ANNEXE : QUESTIONNAIRE EN LIGNE **23**

Introduction

Mise en contexte

En 2015, la Ville de Gatineau et plusieurs partenaires régionaux ont réalisé un sondage auprès de l'ensemble des jeunes de l'Outaouais de la 5e année du primaire à la 5e année du secondaire pour connaitre leurs habitudes en matière d'activité physique, d'alimentation et de persévérance scolaire. Les résultats de ce sondage mettent en relief la sédentarité des jeunes alors que plus de 60 % d'entre eux n'atteignent pas les recommandations d'activité physique de 60 minutes par jour.

C'est dans ce contexte que la Ville de Gatineau cherche à maximiser les opportunités que les citoyens, et plus particulièrement les jeunes, ont pour bouger. Inspirée par une initiative de la Ville de Beloeil déployée en 2016, la Ville de Gatineau souhaite développer un projet pilote qui permettrait le jeu libre dans certaines rues résidentielles de Gatineau.

Actuellement, le jeu libre n'est pas permis dans les rues de Gatineau, comme c'est le cas dans la grande majorité des villes au Québec. Le règlement municipal qui l'interdit découle directement de la loi provinciale du Code de la sécurité routière qui prohibe l'entrave de la chaussée. L'adoption du projet de loi 122 en juin 2017, visant à reconnaitre les municipalités comme des gouvernements de proximité, offre un nouveau cadre légal et une plus grande autonomie aux villes, ce qui permet maintenant à Gatineau d'autoriser, sous certaines conditions, le jeu libre dans la rue.

Objectif de la démarche

La Ville de Gatineau est consciente qu'il y a plusieurs enjeux rattachés à l'autorisation du jeu libre dans la rue. Dans le but d'assurer la sécurité de l'ensemble des citoyens, la Ville de Gatineau veut s'assurer de développer un projet pilote qui tiendra compte de tous ces enjeux. Pour y arriver, nous souhaitions donner l'occasion aux citoyens de se prononcer sur le jeu libre dans la rue en recueillant leurs suggestions, commentaires et préoccupations.

Présentation du processus de participation publique

La Ville a publié un communiqué de presse invitant la population à répondre à un questionnaire portant sur le jeu libre dans la rue. Un courriel d'invitation a également été transmis, à environ 300 organismes et 600 citoyens intéressés par les activités de participation publique à la Ville de Gatineau. Ce même courriel a aussi été acheminé à l'ensemble des partenaires du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés. En complément, des placements publicitaires ont été faits sur Facebook pour inviter les citoyens à répondre au questionnaire en ligne. Une version papier du questionnaire était également disponible dans les cinq infrastructures municipales suivantes :

- Centre communautaire de Buckingham (515, rue Charles);
- Centre de services de Gatineau (144, boulevard de l'Hôpital);
- Centre de services d'Aylmer (115, rue Principale);
- Centre de services de Masson-Angers (57, chemin de Montréal Est);
- Centre de services de Hull (775, boulevard de la Carrière).

La période pour répondre au questionnaire en ligne s'est ainsi déroulée du 15 janvier au 2 février 2018.

Thèmes et questions du questionnaire en ligne et méthodologie

Le questionnaire portant sur le jeu libre dans la rue comprenait des questions nous permettant d'aller chercher des données à la fois quantitatives et qualitatives. Les éléments sur lesquels nous avons interpellé les répondants sont les suivants :

- Les impacts potentiels d'un projet pilote permettant le jeu libre;
- Les heures d'autorisation;
- Les règles à intégrer à un code de conduite;
- Les mesures à mettre en place pour un projet pilote;
- Les conditions favorables pour permettre un projet pilote;
- Commentaires généraux.

Dans le cadre de ce compte rendu, nous avons pris en compte les données quantitatives (questions fermées) ainsi que les données qualitatives (questions ouvertes). Afin de faciliter la compilation et l'analyse des 3 500 commentaires recueillis dans les questions ouvertes, ceux-ci ont été regroupés par thématique et sous-thématique. Il est à noter que, lorsqu'un commentaire contenait plusieurs éléments, celui-ci a été décortiqué et classé selon les sous-thèmes applicables. Cela justifie que le nombre de commentaires pour une question puisse parfois excéder le nombre de répondants à cette question. Par le fait même, cela explique que certaines thématiques ressortent plus fortement dans les questions ouvertes, là où un même répondant pouvait émettre plusieurs commentaires, que dans les questions fermées où un répondant ne pouvait fournir qu'une seule réponse. Les données quantitatives se retrouvent ainsi dans la section « Statistiques et faits saillants », alors que les données qualitatives se retrouvent dans la section « Commentaires ».

Mise en garde

Il est important de préciser que ce questionnaire en ligne n'a pas un caractère scientifique. L'utilisation du numérique comme méthode principale de cueillette de données peut, en outre, générer une abondance de positions individuelles plus difficiles à combiner, et elle peut favoriser des opinions extrêmes et non nuancées. La compilation des résultats regroupés dans le présent document a tenu compte de ces aspects et met en lumière les commentaires et les idées constructives émises par les répondants.

Portrait de la participation

Profil des répondants

Au total, c'est 1 761 personnes qui ont répondu au questionnaire sur le projet pilote permettant le jeu libre dans la rue, 1 755 par l'entremise du formulaire en ligne, et 6 avec le formulaire papier rendu disponible dans les infrastructures mentionnées précédemment. De ce nombre, moins de 1 % s'identifiait comme représentant d'un organisme.

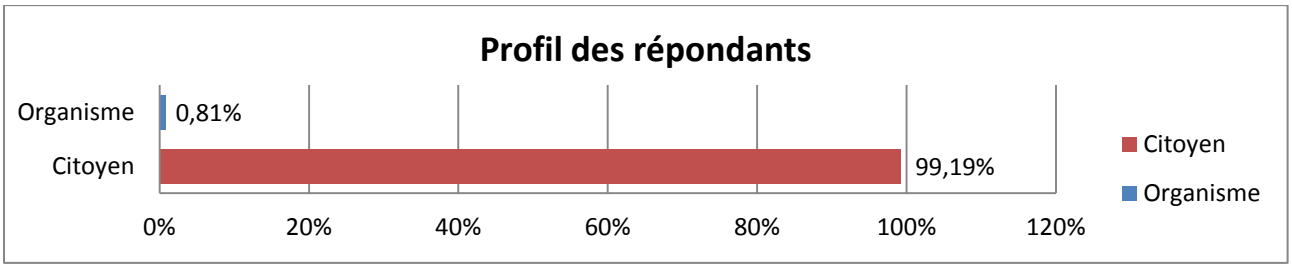

Sexe et âge des répondants

Des 1 755 répondants, près de 61 % sont des femmes et 39 % sont des hommes. Plus de 42 % des répondants se situent dans la tranche d'âge de 36 à 50 ans, suivi par la tranche des 26 à 35 ans avec un peu plus de 27,5 % des répondants.

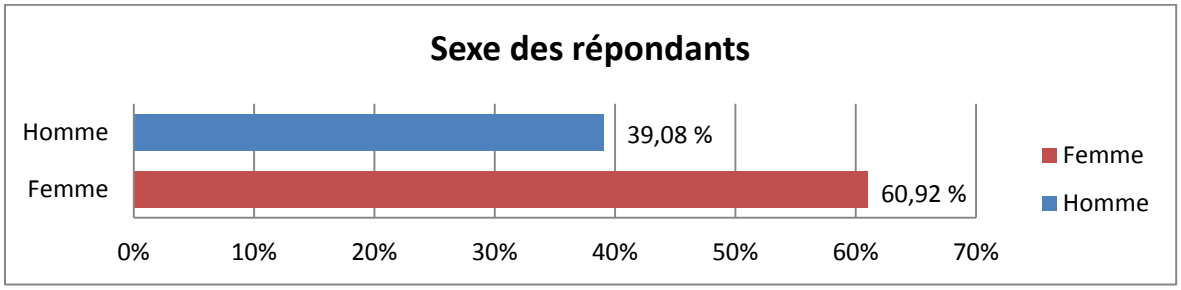

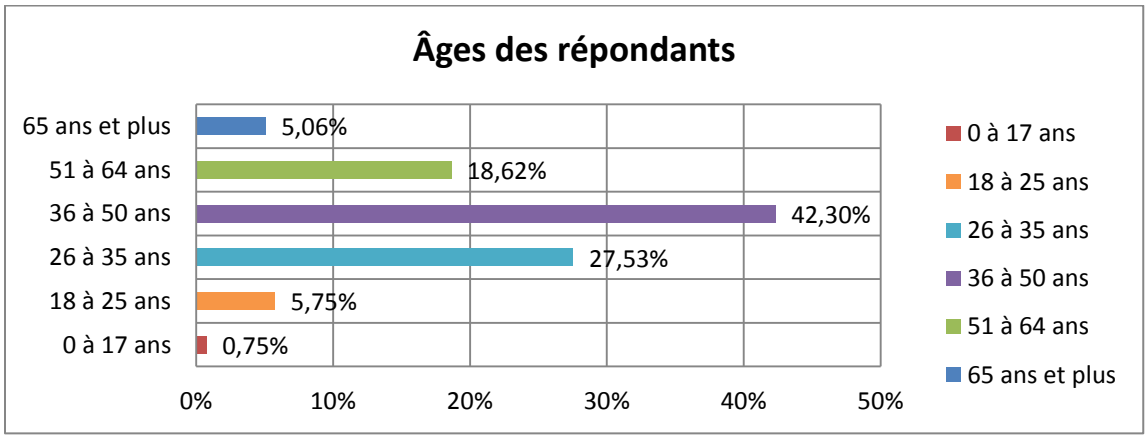

Secteurs

En ce qui a trait à la répartition des répondants par secteur, cela est relativement conforme au poids démographique de chacun des secteurs[1], sauf pour Gatineau qui est légèrement sous représenté et Aylmer qui est surreprésenté.

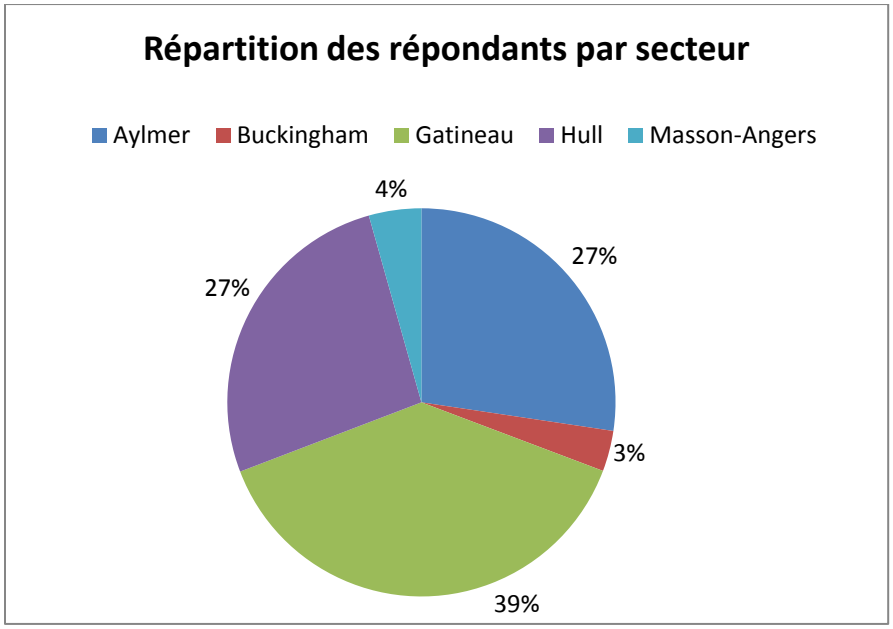

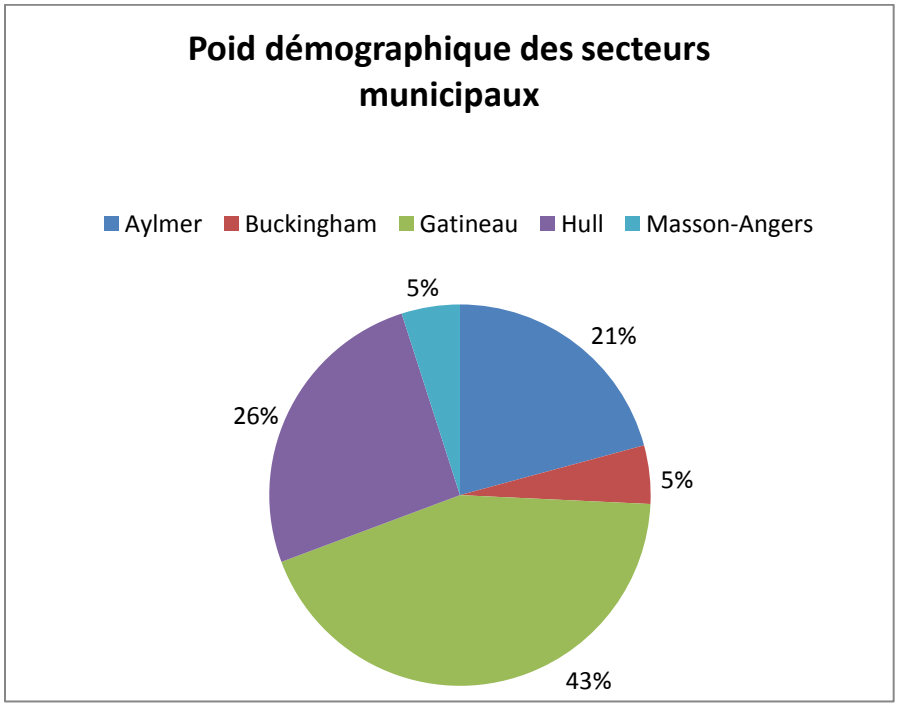

[1] Portail de Gatineau - Chiffres clés du recensement 2011 pour la ville de Gatineau

Enfants résidant à la maison

Parmi les répondants, plus de 63 % sont parents d'enfants résidant à la maison.

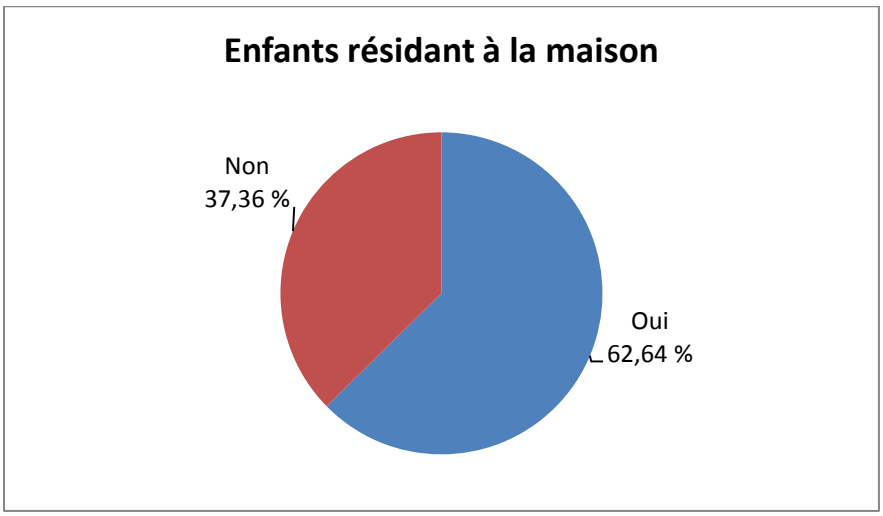

Statistiques et faits saillants

- Près de 58 % des répondants ne savaient pas que le jeu libre est interdit dans les rues de Gatineau avant de répondre au questionnaire.

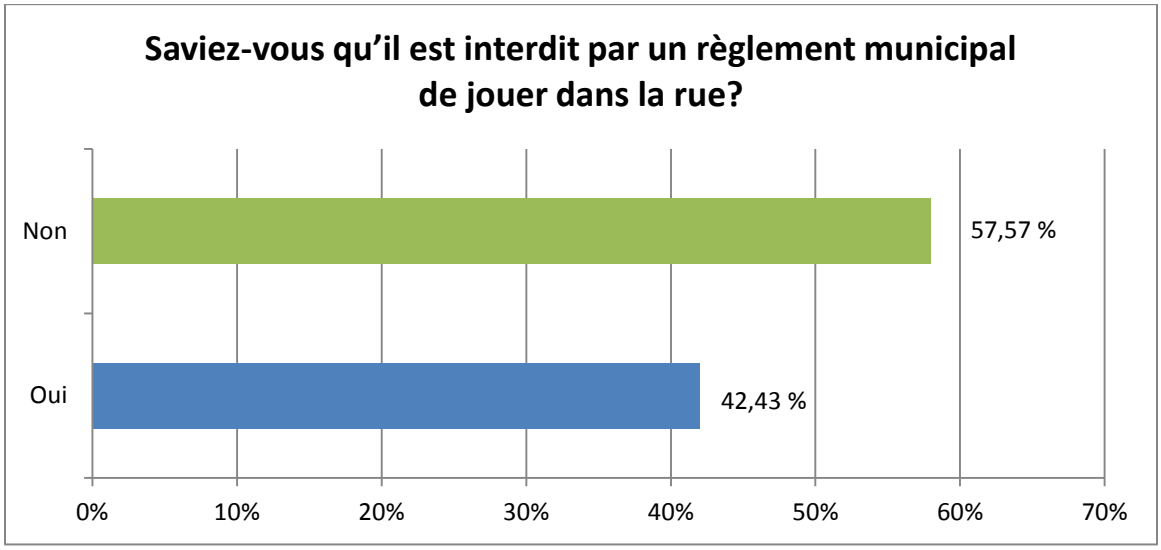

- 88 % des répondants croient que certaines rues résidentielles de Gatineau se prêtent à la pratique du jeu libre :
    - 66 % répondent oui;
    - 22 % répondent oui, sous certaines conditions;
    - Près de 12 % qui croient que les rues de Gatineau ne se prêtent pas au jeu libre.

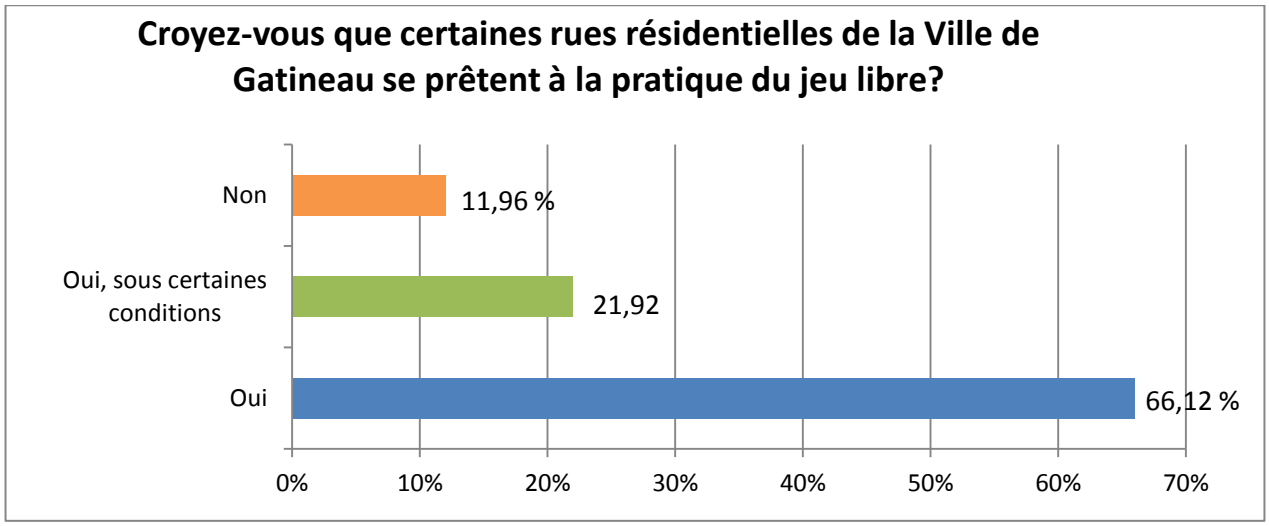

- Près de 82 % des répondants sont « tout à fait d'accord » que le jeu libre dans la rue permettra aux enfants des quartiers de mieux se connaitre.

- Un peu plus de 78 % des répondants sont « tout à fait d'accord » que la pratique du sport et de l'activité physique chez les 6 à 11 ans sera favorisée par le jeu libre dans la rue.

- Concernant l'heure à partir de laquelle le jeu libre devrait être permis le matin, aucune ne rallie la majorité des répondants. Toutefois, la réponse la plus populaire est « À partir de 9 h » ralliant 36 % des répondants (voir l'ensemble des réponses dans le tableau ci-dessous).

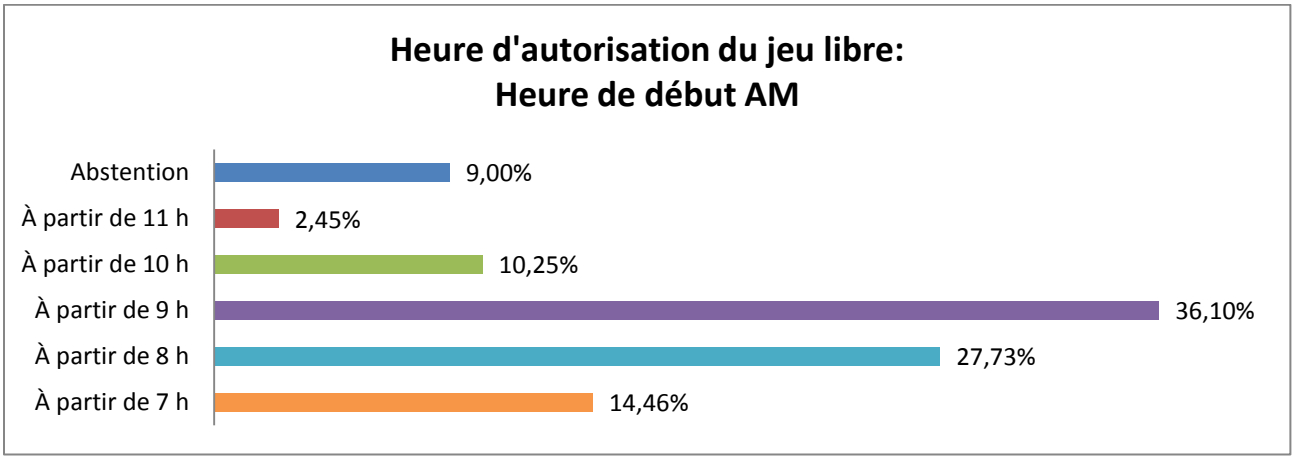

- Concernant l'heure jusqu'à laquelle le jeu libre devrait être permis le soir, aucune ne rallie la majorité des répondants. Toutefois, la réponse la plus populaire est « Jusqu'à 21 h » qui rallie 32 % des répondants, suivi de près par « Jusqu'à 20 h » avec 31 % des répondants (voir l'ensemble des réponses dans le tableau ci-dessous).

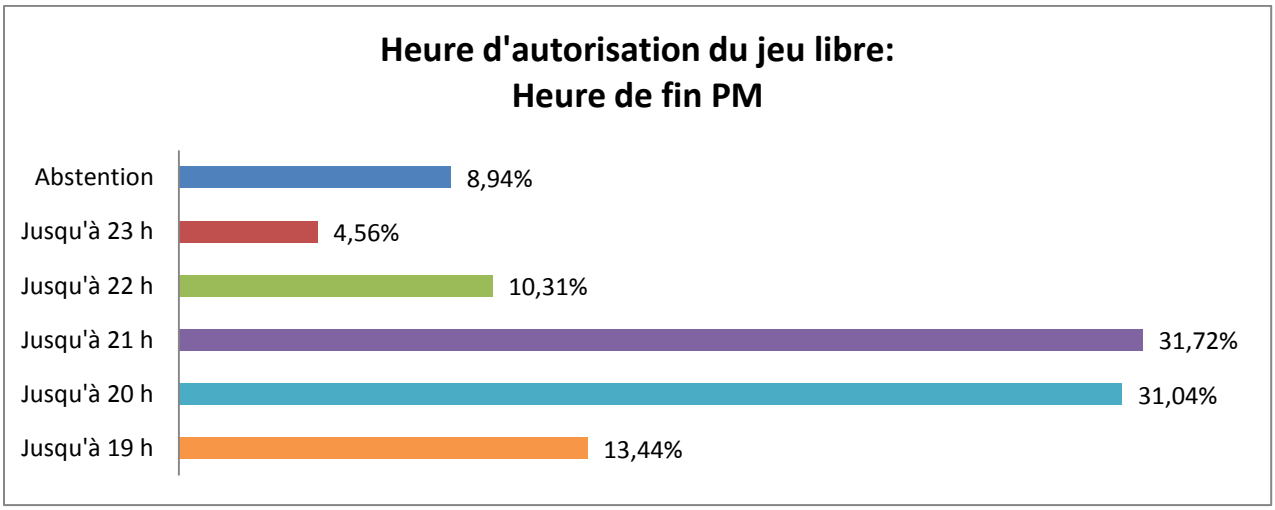

- Concernant les mesures à mettre en place dans le cadre d'un projet pilote :
  - 67 % des répondants considèrent comme extrêmement important qu'un projet pilote autorisant le jeu libre dans la rue s'accompagne d'une campagne de sensibilisation auprès des citoyens, ce qui en fait la mesure qui suscite le plus d'adhésion;

  - 66,5 % des répondants considèrent également comme extrêmement important qu'un projet pilote autorisant le jeu libre dans la rue s'accompagne d'une signalisation appropriée, suivant de très près la première préoccupation.

- Concernant un code de conduite encadrant la pratique du jeu libre :
  - Près de 68 % des répondants considèrent la règle de dégager la chaussée pour laisser passer les véhicules comme extrêmement importante, ce qui en fait la règle qui suscite le plus l'adhésion des répondants;
  - Près de 59 % des répondants considèrent la règle de dégager la chaussée à la suite du jeu et également pendant les pauses comme extrêmement importante.

Commentaires

À la lecture de l'ensemble des questionnaires reçus, nous avons recensé neuf thématiques et 25 sous-thèmes. Voici donc la compilation de ces thématiques et sous-thèmes, accompagnée de commentaires illustrant ceux-ci. Chacun des sous-thèmes est accompagné d'un pourcentage qui représente la prépondérance des commentaires rattachés à ce sous-thème par rapport à l'ensemble des commentaires recensés. Voici un tableau récapitulatif présentant la prépondérance des thématiques et sous-thèmes.

Thématique	Sous-thèmes	Prépondérance
La sécurité des citoyens (19,81 %)	L'évaluation de l'environnement physique	12,08 %
	Les limites de vitesse et la sécurité routière	5,61 %
	Une surveillance adéquate du jeu	2,12 %
Le bon voisinage (12,17 %)	Encourager le respect mutuel	8,18 %
	Les bruits et les cris associés au jeu libre dans la rue	2,29 %
	Respect des biens et du matériel	1,70 %
Absence de grands enjeux (9,43 %)	Encadrement doit être simple	4,27 %
	Pratique courante	3,40 %
	Faire confiance du gros bon sens des citoyens	1,76 %
Les bénéfices du jeu libre (5,11 %)	Mode de vie physiquement actif	2,68 %
	Socialisation et cohésion sociale	2,12 %
	Permet de responsabiliser les jeunes	0,31 %
En désaccord avec le jeu libre (16,66 %)	Il existe d'autres alternatives au jeu libre dans la rue	5,50 %
	Trop dangereux	5,08 %
	Contre le projet	3,74 %
	C'est dérangeant	2,34 %
En accord avec le jeu libre (13,84 %)	Arguments favorables	13,84 %
Développer des outils (15,18 %)	Développer une campagne de sensibilisation	10,55 %
	Développer une signalisation ou des mesures d'atténuation	4,63 %
Développer un cadre (3,32 %)	Développer un code de conduite	2,01 %
	Avoir des heures ou des périodes à respecter	0,98 %
	Assurer un suivi et analyser les retombés	0,33 %
Miser sur le partenariat (4,47 %)	Supervision	2,32 %
	La collaboration avec les institutions scolaires	1,12 %
	Avoir l'appui des voisins	1,03 %

1. La sécurité des citoyens

Les commentaires en lien avec la sécurité des citoyens représentent 19,81 % des éléments soulevés dans les propos recueillis. À l'intérieur de cette thématique, nous avons relevé trois sous-thèmes.

1.1 L'évaluation de l'environnement physique : 12,08 %

Beaucoup de commentaires ont été faits en lien avec les caractéristiques de l'environnement physique qui permettent la pratique du jeu libre dans la rue en toute sécurité. Les répondants font référence à la nécessité de bien choisir les rues, à la nécessité d'un bon éclairage, et de l'importance d'une bonne visibilité, etc.

- *« Bien cibler/choisir les rues »*
- *« Ne pas permettre de jouer dans les rues où il y a des courbes. »*
- *« Un éclairage adéquat. »*
- *« … s'assurer d'un éclairage adéquat en tout temps. »*
- *« Veillez à ce que les endroits soient bien éclairés par les lampadaires, ajustez le règlement l'hiver car les conditions sont plus dangereuses et l'éclairage le soir n'est pas la même. »*
- *« Cibler les quartiers familiaux où les limites sont déjà de 40km/h! »*
- *« Favoriser les rues en cul-de-sac et les rues en fer à cheval, car elles sont moins passantes »*
- *« Seulement dans les rues sans issue avec peu de circulation. »*
- *« La signalisation est moins importante que le design de la rue, qui peut la rendre sécuritaire ou non. »*

1.2 Les limites de vitesse et la sécurité routière : 5,61 %

Les citoyens mentionnent souvent dans leurs commentaires l'importance d'un environnement sécuritaire en lien avec la vitesse automobile. Plusieurs citoyens mentionnent être préoccupés par la vitesse automobile dans les quartiers résidentiels.

- *« … diminuer la vitesse comme dans les zones scolaires… »*
- *« présence de radar »*
- *« …diminuer la vitesse … à 20 km/h, circulation à sens unique, circulation piétonnière, vélo… »*
- *« Doubler les amendes pour les automobilistes qui roulent trop vite quand des enfants sont présents (comme sur les chantiers de construction, par exemple), pourquoi pas! La priorité ne devrait pas être aux automobilistes, mais à ceux qui sont dans la rue. »*
- *« il faut que les automobilistes ralentissent. Les limites de 40km/h sont très peu respectées. »*

1.3 Une surveillance adéquate : 2,12 %

Un certain nombre de citoyens ont fait référence à l'importance de surveiller et patrouiller les rues pour assurer un environnement sécuritaire.

- *« Augmenter les mesures de réduction de vitesse et la surveillance policière dans les zones ciblées pour le jeu. »*
- *« Profitez-en pour y faire circuler des policiers à vélo ou à pied. »*
- *« … est-ce qu'il va y avoir des effectifs de surplus afin de patrouiller et répondre aux manques de respects des règlements en vigueur ? Peut-être la création d'emploi pour des étudiants en technique policière? »*

2. Le bon voisinage

Les commentaires en lien avec le bon voisinage représentent 12,17 % des commentaires recensés. Voici les sous-thématiques qui ont été relevées.

2.1 Encourager le respect mutuel : 8,18 %

Plusieurs répondants ont soulevé la thématique du respect et de la tolérance dans leurs commentaires. Les commentaires s'adressaient autant pour les gens jouant dans la rue, pour les automobilistes que les gens du voisinage.

- *« Le passage des automobiles doit pouvoir se faire dans un délai raisonnable. »*
- *« Ce sont les conducteurs, et non pas les enfants, qui ont la responsabilité d'ajuster leur comportement. Il n'y a aucune raison pour laquelle une voiture ne soit pas capable de rouler à 30 km à l'heure dans toutes les rues non principales de la ville. »*
- *« Les enfants peuvent jouer dans la rue, mais libérer la voie si un véhicule ou un passant arrive… »*
- *« Il serait bon d'indiquer que c'est un privilège qu'ils ont donc la collaboration est essentielle à la réussite du projet. »*
- *« Tolérance »*
- *« Tant qu'il y a respect mutuel et tolérance. »*
- *« la tolérance des gens et de comprendre que les jeunes font partie de notre société et qu'ils ne sont pas méchants, qu'ils ne savent pas toutes les règles de la vie et prendre le temps de se parler. »*

2.2 Les bruits et les cris associés au jeu dans la rue : 2,29 %

Un certain nombre de commentaires fait référence au bruit et aux cris d'enfants qui sont associés au jeu libre dans la rue. Bien que l'on dénombre quelques préoccupations à ce sujet, beaucoup ont soulevé le fait que les

bruits d'enfants sont tout à fait normaux et acceptables et également que la notion de bruit excessif est très subjective. À noter que les commentaires sur le bruit faits dans l'optique d'appuyer un désaccord face au jeu libre ont été comptabilisés dans la thématique « En désaccord avec le jeu libre ».

- *« Attention à l'interprétation de bruit excessif... le bruit est normal. Il y a déjà un règlement sur le bruit. Pas besoin de plus. »*
- *« En autant que le bruit excessif ne soit pas avant le début et la fin des heures de jeux, le bruit devrait tout de même être plus toléré. »*
- *« Je suis d'accord qu'ils ne doivent pas faire de bruit excessif par exemple radio au max. Mais des enfants qui s'amusent, incluant rire et crier d'exclamation sont des bruits tout à fait raisonnables et ils doivent pouvoir s'exprimer ainsi dehors. »*
- *« Les jeux ne doivent pas être une entrave ou un irritant majeur pour le voisinage… »*
- *« Respecter l'attente raisonnable de quiétude des voisins : des enfants qui jouent et qui s'amusent à mon sens ce n'est pas « faire du bruit », c'est simplement vivre ! Des rires, des cris, des exclamations, des applaudissements, c'est la vraie vie ! »*
- *« Les enfants ne sont que des enfants! Oui ils peuvent parfois être bruyants, mais ils ne le seront jamais plus qu'une tondeuse ou des rénovations/constructions. Je crois que c'est aux citoyens d'adapter leurs attentes de quiétudes face aux enfants que l'inverse. »*

2.3 Respect des biens et du matériel : 1,70 %

Le respect des biens d'autrui a été soulevé par bon nombre de répondants. Les commentaires évoquent surtout la nécessité d'être respectueux, mais également quelques préoccupations en lien avec les bris potentiels que peut occasionner la pratique du jeu libre. Quelques répondants suggèrent aussi de rendre les parents imputables pour les actes de leurs enfants.

- *« J'ajouterais respecter la propriété privée des riverains (ne pas lancer de balles dans les fenêtres-portes, s'assurer de ne pas devoir accéder aux cours privés pour récupérer les balles, ballons et autres objets utiliser lors des jeux) »*
- *« J'espère qu'en conduisant sur la rue on ne recevra pas de rondelle de hockey à travers la fenêtre comme si on était sur une patinoire! »*
- *«Les parents devraient être responsables de bris chez les voisins, payer pour les dommages encourus, exemple bris de fenêtre, etc. »*

3. Absence de grands enjeux

Plusieurs commentaires font allusion au fait que le jeu libre ne représente pas de grand enjeu, et qu'il faut donc

éviter de complexifier la question pour rien. C'est donc 9,43 % des répondants qui ont fait des commentaires rattachés à cette thématique.

3.1 Encadrement doit être simple : 4,27 %

Les répondants ont mentionné l'importance d'avoir un encadrement simple. Ils font également mention du souhait que la Ville ne soit pas trop restrictive des lieux où le jeu libre sera autorisé. On dénombre également des commentaires de gens qui croient qu'il n'est tout simplement pas nécessaire d'encadrer le jeu libre.

- *« Des règles simples et peu nombreuses »*
- *« Je crains que des règles excessives viennent tuer la spontanéité qui est pourtant la valeur première des jeux dans la rue. »*
- *« La ville ne devrait pas restreindre les endroits où il est permis pour les enfants de jouer dans les rues, pour autant que la limite de vitesse soit établie à 40 et qu'il n'y ait pas d'autres enjeux de sécurité évidents. »*
- *« Si vous voulez absolument réglementer, je dirais de défendre le jeu sur les grandes artères seulement là où passent les autobus. Et le permettre partout ailleurs. »*
- *« Le jeu libre devrait être permis dans toutes les rues résidentielles où la limite de vitesse est établie à 40 km/h... »*

3.2 Pratique courante : 3,40 %

Plusieurs répondants ont mentionné que le jeu libre est une pratique courante, et ce depuis longtemps, et que ça ne pose pas problème.

- *« Mes enfants jouent dans la rue et je ne savais même pas qu'il était interdit de le faire. Je trouve en réalité cette interdiction des plus ridicules. »*
- *« Je joue avec mes enfants sur une base régulière dans la rue. Je crois que c'est une question de jugement. Il y a des rues où ce n'est évidemment pas possible et dangereux. Règlement ou pas, il y aura toujours des enfants qui joueront dans la rue dans nos quartiers résidentiels où le débit de trafic est bas. »*
- *« Pourquoi rendre cela si compliqué? Le jeu de rue était pratique courante avant. Les enfants criaient « voiture » tassait leur filet, la voiture passait et les jeunes reprenaient le jeu... »*

3.3 Faire confiance au gros bon sens des citoyens : 1,76 %

La notion de gros bon sens et de confiance dans le jugement des citoyens a été soulevée par un certain nombre de répondants.

- *« Je ne comprends pas pourquoi on a besoin d'un projet pilote plutôt que d'utiliser le simple bon sens et faire confiance aux gens et intervenir en cas de situations problématiques. »*
- *« Faire preuve de confiance n'est pas une négligence. Faire preuve de confiance en ses citoyens encourage le sentiment d'appartenance. Le gros bon sens doit s'appliquer. »*
- *« Si vous avez déjà joué dans la rue au hockey ou au ballon, vous savez ce que le gros bon sens veut dire... allez dans la rue. »*

4. Les bénéfices du jeu libre dans la rue

Un total de 5,11 % des commentaires font référence aux bienfaits qu'apporte ou que pourrait apporter le jeu libre dans la rue.

4.1 Mode de vie physiquement actif : 2,68 %

Près d'une centaine de répondants évoquent le lien entre le jeu libre dans la rue et l'activité physique. Certains soulignent également le paradoxe d'interdire le jeu libre alors que l'on souhaite que les enfants aient un mode de vie actif.

- *« Cela rapprocherait les familles et voisins en permettant d'être plus actif. »*
- *« Il est irrationnel d'interdire le jeu dans les rues. On souhaite encourager un mode de vie sain et un sentiment d'appartenance, mais avec un règlement interdisant le jeu dans les rues c'est promouvoir la sédentarisation, l'isolement et empêcher la vie de quartier. »*
- *« On ne peut pas se plaindre de l'obésité d'un côté et les empêcher de jouer dehors de l'autre. Les enfants font partie intégrante de notre société, on doit les traiter en conséquence. »*

4.2 Socialisation et cohésion sociale : 2,12 %

Un impact sur la cohésion dans les quartiers est un sous-thème qui a émergé des commentaires recueillis.

- *« Il n'y a rien de mieux pour rassembler les jeunes entre eux... Quand on entend rire ou jouer dehors, ça donne le goût de s'y joindre. »*
- *« ... ça favorise aussi vraiment le contact d'amitié et de camaraderie réelle, et non virtuelle (réseaux sociaux, console de jeu, etc.). Et ainsi je crois que les jeux/sports de groupe favorisent le développement social en général. »*
- *« ...et des bienfaits sociaux de jouer dans les rues de son quartier. Cela crée aussi un sentiment d'appartenance. »*
- *« L'espace public ne devrait plus être pensé avec la priorité à l'automobile au détriment de la vie communautaire. »*

4.3 Permet de responsabiliser les jeunes : 0,31%

Quelques répondants ont fait valoir que la pratique du jeu libre permet de responsabiliser les jeunes.

- *« Absolument. Les enfants apprennent à vivre en société de toute sorte de manières y compris dans les jeux extérieurs de rue où ils y apprennent à être responsables. Et puis, ce sont des jeunes, donc laissons-les jouer! »*
- *« Donnez la liberté aux jeunes et moins jeunes, les rendre responsables et conscients. »*

5. En désaccord avec le jeu libre

Parmi l'ensemble des commentaires recueillis, 16,66 % se classent dans la catégorie « En désaccord avec le projet ». À l'intérieur de cette thématique, on dénombre quatre sous-thèmes.

5.1 Il existe des alternatives au jeu libre dans la rue : 5,50 %

Le fait qu'il existe des alternatives qui permettent aux jeunes de bouger, principalement les parcs, est un commentaire qui a été relevé à maintes reprises.

- *« Les jeunes ont déjà les parcs, les centres communautaires et centre sportif alors la rue c'est pour circuler pas pour y jouer. De plus, en mettre seulement quelques-unes avec des conditions ça va finir que tous les jeunes vont penser qu'ils peuvent jouer dans leur rue à l'heure qu'ils veulent et la ville n'interviendra pas pour empêcher la situation. »*
- *« Les parcs doivent servir et non les rues »*
- *« Pourquoi ne pas favoriser l'utilisation des parcs plutôt que de créer des potentiels dangers pour les enfants et les adultes en auto. »*
- *« les enfants ont aussi plus d'espace pour jouer sur les terrains de jeu et profitent des équipements sportifs tels que les paniers de basket »*
- *« La Ville a assez dépensé pour parcs, arénas, centre sportif, donc il y a assez de places pour jouer. »*

5.2 Trop dangereux : 5,08 %

L'enjeu du danger a été soulevé par bon nombre de répondants en défaveur du jeu libre. Un certain nombre de ces commentaires réfère au fait que l'environnement actuel ne permet pas, ou ne permet plus, de pratiquer le jeu libre dans la rue de façon sécuritaire.

- *« Danger »*
- *« Nous ne sommes pas dans les années 1970 où c'était moins dangereux. »*

- *« Toutes choses considérées, même si les gens ont peur d'envoyer leurs enfants jouer au parc seul ou en groupe, c'est beaucoup plus sécuritaire pour l'enfant de jouer au parc que dans les rues où circulent les autos... Aussi bien de leur dire d'aller jouer dans le trafic... Si un seul enfant perd la vie à cause de cette mauvaise idée ce sera trop. »*
- *« Il s'agit d'un projet viable pour une petite ville, mais pour une grosse ville, je suis très inquiet pour la sécurité des enfants. »*
- *« Les rues ne sont en aucune circonstance des espaces pour le jeu. En ce faisant et autorisant le jeu dans les rues, nous donnons un faux sentiment de sécurité aux jeunes. »*
- *« Je suis totalement contre ce projet qui met la vie des enfants en danger. »*

5.3 Contre le projet : 3,74 %

Plusieurs commentaires ont été faits dans l'esprit de manifester un désaccord avec le projet. Un certain nombre de ces commentaires font référence au fait que le respect n'est pas suffisamment présent pour que le jeu libre soit possible.

- *« Je suis contre ce projet qui à mes yeux est TOTALEMENT stupide. »*
- *« je me répète les rues sont pour les véhicules automobiles et pas pour jouer »*
- *« … les enfants seront encore roi. »*
- *« ...peu importe l'âge, les gens ne respectent aucun règlement et si malheureusement ils sont dangereux et qu'on leur mentionne, on se fait carrément envoyer promener. »*

5.4 C'est dérangeant : 2,34 %

On dénombre parmi les commentaires différents arguments qui appuient le fait que le jeu libre est dérangeant pour le voisinage. Ces commentaires font surtout référence au bruit et aussi aux contraintes de partager la rue.

- *« Mes voisins sont souvent dans la rue pour jouer au hockey ... le bruit des bâtons de hockey qui tapent la rue c'est chiant et fatigant. »*
- *« ...Je n'appréciais pas le fait que je devais attendre qu'ils se poussent pour pouvoir passer. En plus, ils criaient et blasphémaient. Ils me regardaient de travers parce que je les dérangeais. En conclusion, pas de jeunes qui jouent dans la rue. »*
- *« Vous allez imposer une nuisance sonore constante à ceux qui n'en veulent pas, et dresser les citoyens d'une même rue les uns contre les autres. »*

6. En faveur avec le jeu libre

6.1 Arguments favorables : 13,84 %

Nous avons recensé près de 500 commentaires de citoyens qui manifestent leur appui au jeu libre dans la rue.

- *« Les autos ne font que passer, bien souvent juste pour aller/revenir du travail, soit un gros 4 minutes par jour. Les autos devraient être considérées comme utilisateurs minoritaires et donc être obligées de faire les efforts requis pour laisser les enfants jouer. »*
- *« Il est temps que les jeunes puissent se réapproprier les rues. »*
- *« Il est plus que temps que la ville fasse marche arrière sur cette interdiction qui bafoue le droit à la liberté de nos jeunes. »*
- *« Il est triste que les enfants ne soient pas autorisés à être des enfants. Les gens ne veulent pas de bruit ou de plaisir dans leur quartier. Nous devons permettre aux enfants d'être jeunes et libres et de jouer dans leur quartier. »*
- *« Je crois que c'est très naturel pour les enfants de vouloir jouer dans la rue. Il est nécessaire de rééduquer les parents à enseigner à leurs enfants le code de conduite du respect des autres, des propriétés, du gros bon sens, et de la sécurité routière. Éduquer les conducteurs pour leur réapprendre à ralentir dans les rues résidentielles et être vigilant pour la présence d'enfants, et d'être patient. Je supporte à 100% le jeu dans la rue. »*

7. Développer des outils

La nécessité de développer des outils est une thématique qui ressort fortement avec une prépondérance de 15,18 % dans les commentaires recueillis.

7.2 Développer une campagne de sensibilisation : 10,55 %

Les commentaires en lien avec l'importance de la sensibilisation sont parmi les plus nombreux recensés. Que ce soit la sensibilisation auprès des automobilistes, des enfants, des parents ou du voisinage.

- *« En réalité, que le jeu libre soit permis ou non, il a tout de même lieu. Alors, le mieux, c'est la sensibilisation et l'éducation. »*
- *« Campagne d'information dans les écoles primaires pour inciter à aller jouer dehors tout en étant prudent »*
- *« Il sera très important de sensibiliser les automobilistes, parce que la circulation est déjà un grand problème dans les petites rues de quartier. »*

- *« Créer un événement d'inauguration (organiser un jeu massif dans une rue pour chaque quartier (Wrightville, Plateau, Manoir des trembles, etc.), avec médias invités »*
- *« Il faut mettre l'emphase sur l'éducation des conducteurs, pas des jeunes »*
- *« Je pense qu'il est surtout important d'assurer la sécurité de tous, en se souvenant que la responsabilité du danger le plus importante appartient aux conducteurs, et non pas de ceux qui jouent dans la rue... »*
- *« La culture des automobilistes est à changer: la rue n'appartient pas aux gens en voiture, c'est un espace à partager avec les piétons, les enfants et les cyclistes. Permettre et soutenir le jeu libre dans les rues est un moyen supplémentaire d'amener une nouvelle vision des rues auprès des automobilistes. »*
- *« Sensibilisation dans les écoles pour expliquer ce qui est permis et ce qui ne l'est pas, avec des exemples de situations de jeux sécuritaires et de jeu dangereux à l'appui. »*

7.1 Développer une signalisation ou des mesures d'atténuation : 4,63 %

L'importance de mettre des outils en place indiquant la présence du jeu libre et favorisant l'atténuation de la vitesse est un élément qui est ressorti assez fortement dans les commentaires.

- *« panneaux de signalisation sur la rue et dans les rues avoisinantes… »*
- *« Indiquer clairement dans les rues (avec panneaux) les zones qui font partie du projet. »*
- *« … ajouter des cônes, bonshommes verts, dos d'âne indiquant que les enfants jouent dans la rue… »*
- *« Les rues qui sont autorisées devraient avoir des panneaux qui disent attention ou ralentissez enfant qui joue … »*
- *« Le marquage à la peinture, à même le bitume des rues, des zones autorisées et délimitées pour le jeu ainsi qu'une signalisation à l'intention des automobilistes pourrait rendre la pratique des jeux de rues plus sécuritaire. »*
- *« Les mesures d'atténuation de la vitesse dans les quartiers résidentiels sont importantes en général et contribueraient aussi à rendre le jeu libre plus sécuritaire. »*

8. Développer un cadre

La nécessité d'encadrer la pratique du jeu libre dans la rue a une prépondérance de 3,32 % des commentaires.

8.1 Développer un code de conduite : 2,01 %

L'importance du code de conduite a également été soulevée par un certain nombre de répondants.

- *« Je pense que d'encadrer une telle activité pourrait permettre de la sécuriser. »*
- *« Respect du code de conduite et des heures établies »*

- *« Le code de conduite sera autant important pour les usagers du jeu libre ainsi que pour les résidents du quartier afin de s'assurer d'une bonne harmonisation entre les deux... »*

8.2 Avoir des heures ou des périodes à respecter : 0,98 %

Quelques répondants font référence à l'encadrement qui est nécessaire face aux heures autorisées.

- *« … pas le soir, à la noirceur. »*
- *« Permettre le jeu seulement s'il fait clair à l'extérieur (les heures pourraient varier selon les saisons) afin de s'assurer que les jeunes sont visibles en tout temps... »*
- *« Varier les heures quand c'est possible en tenant compte de l'ensoleillement (en été vs en hiver) pour s'assurer de la visibilité des jeunes »*

8.3 Assurer un suivi et analyser les retombées du projet : 0,33 %

La nécessité de faire une rétroaction du projet a été soulevée à quelques reprises.

- *« Un suivi du projet pendant la phase d'implantation via des visites sur les lieux des responsables du projet »*
- *« Avoir une rétroaction continue des usagers du jeu libre, des automobilistes et des associations de quartier ou de résidents. »*

9. Miser sur le partenariat

L'importance d'impliquer des partenaires dans le projet est revenue avec une prépondérance de 4,47 % des commentaires.

9.3 Supervision: 2,32 %

La supervision est un élément qui est ressorti dans les commentaires. Plusieurs de ces commentaires font référence à la supervision et l'implication des parents, mais on recense également un certain nombre de répondants qui mentionnent que le rôle de supervision peut être fait par un grand frère ou grande sœur, ou une autre personne responsable.

- *« Les parents ont un rôle d'éducation à faire auprès de leurs enfants pour qu'ils jouent tout en étant conscients de leur sécurité. »*
- *« En tant que parent, je pense que ceci est de ma responsabilité, je ne vois pas bien pourquoi la ville devrait créer un règlement à cet égard. Tous les points que vous mentionnez sont importants, mais, pour ma part, sont de la responsabilité des parents ou personnes jouant dans la rue. »*

- *« Pour les enfants en bas de 5 ans je crois qu'un adulte devrait être présent. »*
- *« All children 17 and under should be supervised by an adult (not just those under 7) »*
- *« Au niveau des enfants en bas âge, s'ils sont accompagnés de frères et sœurs responsables il ne devrait pas y avoir de problème.»*
- *« Je trouve que certains jeunes moins de 7 ans ne sont pas assez responsables pour jouer dehors sans supervision »*
- *« La présence des adultes est très importante, peu importe l'âge des enfants. »*

9.2 Collaboration avec les institutions scolaires: 1,12 %

La suggestion de travailler avec les partenaires scolaires pour sensibiliser les jeunes a été faite par une bonne quarantaine de répondants.

- *« Faire des publicités dans les écoles que des gens viennent leur parler des règles, des jeux qui y seront offerts et où ils seront offerts, cela fait un lien direct avec l'enfant et l'activité. »*
- *« Inclure les écoles dans la campagne pour propager le code et les attentes.»*

9.1 Avoir l'appui des voisins : 1,03 %

L'appui du voisinage a été recensé comme un élément important d'un projet pilote.

- *« Les résidents sont consultés préalablement à l'autorisation de jouer dans la rue. »*
- *« Appui des citoyens du quartier »*

Conclusion

La principale conclusion de ce compte rendu est qu'en grande proportion, les citoyens gatinois sont en faveur de la pratique du jeu libre dans la rue. Le nombre de citoyens qui ont répondu au questionnaire nous démontre l'engouement que suscite ce sujet. Avec 88 % des répondants qui croient que certaines rues de Gatineau se prêtent à la pratique du jeu libre, nous croyons qu'il est pertinent de poursuivre nos démarches pour développer un projet pilote.

Par ailleurs, les réponses au questionnaire ont permis de soulever plusieurs éléments à prendre en considération :

- *La sécurité est la thématique qui a soulevé le plus de commentaires, il apparait donc primordial d'orienter le projet pilote en prenant en considération les enjeux de sécurité;*

- *Beaucoup de répondants considèrent comme tout à fait normal que le jeu libre soit autorisé;*
- *Le respect entre automobilistes et usagers du jeu libre est primordial;*
- *Une campagne d'information et de sensibilisation doit être faite pour favoriser la réussite d'un projet pilote;*
- *Il faut tenir compte des citoyens qui sont réfractaires au projet. En ce sens, il serait pertinent de valider l'adhésion du voisinage avant de déployer un projet pilote dans une rue.*

Étapes franchies

Février 2017
Création du comité de travail de la Commission Gatineau, Vile en santé pour développer un projet-pilote qui permettrait le jeu libre dans les rues de Gatineau

Mars et avril 2017
Tournée des comités et commissions du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés

Printemps et été 2017
Travaux du comité de travail

Été 2017
Présentation au comité de la sécurité routière

Hiver 2018
Questionnaire en ligne et modification du projet pilote en fonction des commentaires recueillis

Mars et juin 2018
Présentation à la Commission Gatineau Ville en santé

Étapes à franchir

Automne 2018
Présentation à la Commission Gatineau Ville en santé

Janvier 2019
Recommandation du projet au conseil municipal

Hiver 2019
Modification du règlement 300-2006 pour autoriser les rues sélectionnées à permettre le jeu libre dans la rue

Printemps 2019
Déploiement de la campagne de communication et des mesures pour l'implantation du jeu libre dans certaines rues de Gatineau

La Ville de Gatineau souhaite remercier l'ensemble des citoyens qui ont pris le temps de remplir le questionnaire en ligne.

ANNEXE : Questionnaire en ligne

La sédentarité des jeunes est un enjeu qui préoccupe de plus en plus les diverses instances publiques. C'est pour cette raison que les membres de la Commission Gatineau, Ville en santé ont mis sur pied un comité de travail dont le mandat est de développer un projet pilote permettant le jeu libre dans les rues pour favoriser un mode de vie actif chez les citoyens de Gatineau. Ce projet pilote doit intégrer des critères de sélection des rues ainsi qu'un code de conduite qui assurera la sécurité de tous. Pour réfléchir et développer ce projet pilote, nous souhaitons donner l'occasion aux citoyens de se prononcer sur le jeu libre dans la rue en recueillant les suggestions, commentaires et préoccupations de ceux-ci.

Vous êtes donc invités à répondre à ce questionnaire portant sur le jeu libre dans la rue qui servira à développer un projet pilote pour la Ville de Gatineau. Veuillez prévoir 5 à 7 minutes pour répondre à ce questionnaire. Il est important que vous répondiez à toutes les questions du sondage afin que celui-ci puisse être valide et utilisé aux fins de l'analyse.

Il est à noter que les résultats sont strictement confidentiels et que la forme masculine est utilisée afin d'alléger le texte. De nature non scientifique, ce questionnaire en ligne permettra d'alimenter la réflexion sur l'élaboration du projet pilote.

* 1. Saviez-vous qu'il est interdit par un règlement municipal de jouer dans la rue?

- ◯ Oui
- ◯ Non

* 2. Croyez-vous que certaines rues résidentielles de la Ville de Gatineau se prêtent à la pratique du jeu libre?

- ◯ Oui
- ◯ Oui, sous certaines conditions
- ◯ Non

Commentaire

* 3. Selon les impacts que pourrait avoir un projet pilote permettant le jeu libre dans les rues, quel est votre degré d'accord pour chacune des affirmations suivantes.

	Tout à fait d'accord	Assez d'accord	Assez en désaccord	Totalement en désaccord
Favoriser la pratique du sport et de l'activité physique chez les 0-5 ans	○	○	○	○
Favoriser la pratique du sport et de l'activité physique chez les 6-11 ans	○	○	○	○
Favoriser la pratique du sport et de l'activité physique chez les 12-17 ans	○	○	○	○
Favoriser la pratique du sport et de l'activité physique chez les adultes	○	○	○	○
Permettre aux enfants des quartiers de mieux se connaître	○	○	○	○
Permettre aux résidants des quartiers de mieux se connaître	○	○	○	○
Rendre les rues plus sécuritaires en favorisant une conduite plus responsable	○	○	○	○
Renforcir la cohésion sociale dans les quartiers	○	○	○	○

* 4. À partir de quelle heure le matin considérez-vous qu'il est acceptable de jouer dans la rue?

- ○ 7 : 00
- ○ 8 : 00
- ○ 9 : 00
- ○ 10 : 00
- ○ 11 : 00
- ○ Je m'abstiens de répondre

* 5. Jusqu'à quelle heure le soir considérez-vous qu'il est acceptable de jouer dans la rue?

- ○ 19 : 00
- ○ 20 : 00
- ○ 21 : 00
- ○ 22 : 00
- ○ 23 : 00
- ○ Je m'abstien de répondre

* 6. Parmi les mesures suivantes, veuillez vous prononcer sur l'importance de celle-ci pour la mise sur pied d'un projet pilote réussi.

	Extrêmement important	Important	Peu important	Pas important du tout
Bien cibler les rues où le jeu libre sera autorisé	○	○	○	○
Établir un code de conduite pour les usagers du jeu libre	○	○	○	○
Avoir une signalisation appropriée	○	○	○	○
Réaliser une campagne de sensibilisation auprès des citoyens	○	○	○	○

Autre (veuillez préciser)

* 7. Le projet pilote sur le jeu libre dans la rue prévoit un code de conduite pour les usagers. Veuillez indiquer le degré d'importance que vous accordez aux règles et consignes suivantes.

	Extrêmement important	Important	Peu important	Pas important du tout
Le jeu libre est autorisé uniquement lorsque l'éclairage est adéquat (lorsque la lumière naturelle est suffisante ou encore en présence d'éclairage public en soirée);	○	○	○	○
La surveillance directe d'un adulte (présence sur place) est requise pour les enfants âgés de moins de 7 ans;	○	○	○	○
Les usagers du jeu libre doivent dégager la chaussée pour laisser passer les véhicules;	○	○	○	○
Les usagers du jeu libre doivent dégager la chaussée à la suite du jeu et également pendant les pauses s'il y a lieu;	○	○	○	○
Les usagers du jeu libre doivent respecter l'attente raisonnable de quiétude des voisins (p. ex. : ne pas faire de bruit excessif).	○	○	○	○

Autre (veuillez préciser)

8. Quelles sont les conditions favorables qui pourraient favoriser la réussite du projet pilote « Dans ma rue, on joue! » ?

* 9. Lorsque vous pensez à un projet pilote permettant le jeu libre dans certaines rues des quartiers résidentiels de la ville, quel mot vous vient en tête?

10. Commentaires généraux

6

PROJET PILOTE PERMETTANT LE JEU LIBRE SUR RUE

PROFIL DU RÉPONDANT

* 11. Sexe :

- ◯ Féminin
- ◯ Masculin

* 12. Âge

- ◯ De 0 à 17 ans
- ◯ De 18 à 25 ans
- ◯ De 26 à 35 ans
- ◯ De 36 à 50 ans
- ◯ De 51 à 64 ans
- ◯ 65 ans et plus

* 13. Résidante ou résidant du secteur :

- ◯ Aylmer
- ◯ Buckingham
- ◯ Gatineau
- ◯ Hull
- ◯ Masson-Angers

* 14. Vous répondez à titre de :

- ◯ Citoyenne ou citoyen
- ◯ Représentante ou représentant d'un organisme
- ◯ Autre (veuillez préciser)

15. Si vous répondez à titre de représentant d'un organisme, veuillez préciser lequel :

* 16. Avez-vous un ou des enfant(s) résidants à la maison? (vous pouvez cocher plus d'une réponse)

- ◯ Oui
- ◯ Non

Si oui, quel âge ?